



AIGP
 Siège social : Mme Raspé Christiane
 Ychippe, 245590 Leignon
 Compte bancaire : 001-1325723-03 ou
 IBAN : BE 21 0011 3257 2303
 Code BIC : GEBABEBB
 Site web: www.aigp.org



AIGP (GIPPL)
 Bulletin d'adhésion est à renvoyer à l'adresse suivante :
 AIGP Allée des Marronniers, 14/8 5030 Gembloux
 (Merci de me renvoyer avant le 01 mars) (Ou online)

Nom							
Prénom							
Adresse				N°		Bte	
Code postal	Localité			Pays			
Email privé	@						
Email prof.	@						
N° de Tél.	/			N° de GSM	/		
N° National							
Fonction				Lieu de travail			

Cotisation de base pour l'affiliation à l'AIGP (GIPPL) :	€
Membre : 40 € - Etudiant (formation de base): 15 €	
Institution : 150 € - Membre d'honneur : 200 € ! Couple = 2 cotisations à 40 €	

Au besoin, cochez ci-dessous la ou les affiliations complémentaires de votre choix +

FNIB Bruxelles – Brabants	20 €
FNIB Amicale de Charleroi	20 €
FNIB Liège – Verviers – Eupen (UPRIL)	20 €
FNIB Namur – Luxembourg (AINL)	20 €
FNIB Tournai-Mons-Centre	20 €
AFISCeP.be (Association Francophone d'Infirmiers(ères) en Stomathérapie, Cicatrisation et Plaies Belgique)	20 €
AFIU (Association Francophone des Infirmier(e)s d'Urgence)	20 €
BANA (Belgian Association of Nurse Anaesthesia)	20 €
CID (Coordination des Infirmières à Domicile)	20 €
ENDO-F.I.C. (Endoscopie - Formation Infirmière Continué)	20 €
FIIB (Fédération des Infirmières Indépendantes de Belgique)	20 €
SIZ-Nursing (Société des Infirmier(e)s de Soins Intensifs)	20 €
ABISM (Association Belge des Infirmier(ère)s en santé mentale)	20 €
ASBG (Association des soignants belges en gériatrie)	20 €
ISAIOI (Association Belge des Infirmiers spécialisés en aide opératoire et instrumentation)	20 €
AB PAI&AS MR/MRS (Association Belge des Praticiens de l'Art Infirmier et de l'Art de Soigner des Maisons de Repos pour Personnes Agées et des Maisons de Repos et de Soins)	20 €
Be ONS (Belgian Oncology Nursing Society)	20 €

Notre Régionale se charge de transmettre votre/vos adhésion(s) complémentaire(s) et de reverser la/les fraction(s) de cotisation(s) correspondante(s) aux autres groupements =

Attention : de ce fait, un versement UNIQUE est à effectuer pour un TOTAL de €

Somme à verser sur le compte 001-1325723-03 ou IBAN : BE 21 0011 3257 2303 de l'AIGP, en indiquant en communication les nom et prénom de l'affilié(e).